



**Programmation 2014-2020  
des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) en Bourgogne**

**76<sup>ème</sup> comité régional de programmation**

**Consultation écrite du 16 au 23 septembre 2022**

Le 76<sup>ème</sup> comité régional de programmation commun aux trois fonds structurels et d'investissement européens (FESI) en Bourgogne a fait l'objet d'une consultation écrite de ses membres qui s'est déroulée du 16 au 23 septembre 2022. Afin de prévenir tout conflit d'intérêt les membres du CRP ont été prévenus de l'existence d'un formulaire d'abstention à retourner complété et signé à l'autorité de gestion le cas échéant.

**1. Présentation des dossiers FEDER-FSE**

**A. Programmation initiale**

**Axe 10 – FEDER REACT EU**

**OS 10-1 – Economie**

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0034170	DECIZE	DECOMETAL EQUIPEMENT	Acquisition d'un ensemble découpe laser	259 300,00 €	51 860,00 €
La société Decoméтал Equipement souhaite faire l'acquisition d'un ensemble de découpe laser performant qui lui permettra de gagner en compétitivité et de proposer de nouveaux produits à ses clients. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS 10.1 « accompagner la reprise de l'économie » et vise à renforcer la compétitivité des PME. Elle s'inscrit également dans le cadre du régime cadre exempté de notification n°SA103603 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2022-2027.					
BG0033830	COSNE-COURS-SUR-LOIRE	SCI CSJC	Agrandissement du bâtiment de production	230 161,38 €	70 556,00 €
La SCI CSJC souhaite construire une extension d'une surface de 336m <sup>2</sup> du bâtiment d'exploitation de la société Les Ateliers Complémentaires. Cette extension permettra de créer un espace de montage du mobilier qui permettra à l'entreprise de répondre dans de meilleures conditions aux nouvelles demandes et ainsi améliorer sa compétitivité et sa rentabilité. L'opération s'inscrit au titre de l'OS 10.1 « accompagner la reprise de l'économie » et vise à renforcer la compétitivité des PME. Elle s'inscrit également dans le cadre du régime cadre exempté de notification n°SA103603 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2022-2027.					
BG0034368	POURRAIN	SARL ROBIN DUCROT METALLERIE	Numérisation et automatisation de la production des menuiseries aluminium	670 000,00 €	102 445,00 €
Afin de répondre à l'augmentation de la demande, la SARL Robin Ducrot Métallerie souhaite faire l'acquisition d'un centre de débit, fraisage, perçage à commande numérique avec magasin de chargement et reconstitution des barres usinées. Cet investissement permettra d'améliorer la qualité de ses produits, mais aussi de gagner en productivité. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS 10.1 et vise à accompagner la reprise de l'économie en favorisant le passage d'un cap de développement. Cette opération s'inscrit dans le cadre du régime n°100189 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2023.					
BG0034381	AUXERRE	TOLERIE FINE ICAUNAISE	Acquisition et mise en place d'un laser combiné tôles/tubes.	639 821,00 €	192 443,00 €
Afin de s'ouvrir sur de nouveaux marchés, la SAS Tôlerie Fine Icaunaise souhaite faire l'acquisition de nouveaux moyens de production qui lui permettront de développer sa gamme de produits et d'améliorer la qualité de ses produits existants. Ces nouveaux équipements intégreront également la stratégie de digitalisation de la société en contribuant à une chaîne numérique intégrée et simplifiée. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS 10.1 qui vise à accompagner la reprise de l'économie. Elle s'inscrit également dans le cadre du régime n°SA 103603 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2022-2027.					

BG0034422	TONNERRE	LUCAS ETIQUETTES	Augmentation de l'offre pour accroître son développement avec des solutions inédites	529 000,00 €	158 700,00 €
<p>La SAS Lucas Etiquettes a été impacté par la crise COVID, notamment par les pénuries de bois et de papier. Elle souhaite donc investir dans une nouvelle machine de finition qui permettra d'imprimer sur des matières plastiques plutôt que papier afin de rester réactive et compétitive. Cet équipement lui permettra également de répondre à de nouvelles demandes et ainsi conquérir de nouveaux marchés. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS 10.1 qui vise à accompagner la reprise de l'économie. Elle s'inscrit également dans le cadre du régime n°SA 103603 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2022-2027.</p>					
BG0034461	ARC-SUR-TILLE	JAVAUX LEVEQUE	Investissement dans un centre d'usinage à commande numérique, une scie à panneau, le système d'aspiration nécessaire et un broyeur à bois de grande capacité	357 051,00 €	75 000,00 €
<p>L'entreprise JAVAUX LEVEQUE souhaite investir dans de nouveaux équipements afin d'internaliser une partie de sa production qui est aujourd'hui sous-traité et ainsi réduire le délai d'attente des clients, déjà rallongé par les délais d'approvisionnement en matières premières. Elle pourra aussi se positionner de manière plus importante sur la fabrication des maisons à ossature bois du fait de ces nouvelles compétences internes et ainsi conquérir de nouveaux marchés. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS 10.1 qui vise à accompagner la reprise de l'économie. Elle s'inscrit également dans le cadre du régime n°SA 103603 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2022-2027.</p>					
BG0034236	FRAGNES	PVLAB	Création volet matériel d'une nouvelle activité de fabrication industrielle de mobiliers de cuisines professionnelles	1 930 258,00 €	482 564,00 €
<p>Suite à la crise COVID 19, La SAS PVLAB souhaite réduire sa dépendance à des fournisseurs extérieur en créant une nouvelle activité de fabrication industrielle de mobilier de cuisines professionnelles. Cette ligne de production permettra à l'entreprise de développer une gamme de produits plus exhaustive et plus en adéquation avec les besoins de ses clients, elle pourra ainsi conquérir de nouveaux marchés. Cette opération s'inscrit au titre de l'OS 10.1 qui vise à accompagner la reprise de l'économie. Elle s'inscrit également dans le cadre du régime n°SA 103603 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2022-2027.</p>					
BG0034353	ARGENTEUIL-SUR-ARMANCON	SARL MG GRANULES	Agrandissement de la ligne de séchage	526 000,00 €	101 262,00 €
<p>La société MG Granulés est spécialisée dans la production de granulés de bois pour le chauffage. L'entreprise travaille avec du bois connexe (sciure, plaquettes, rabotage...) qu'elle sèche, transforme et conditionne avant de distribuer le produit fini au consommateur final. L'entreprise a maintenu son activité durant la pandémie de la COVID-19 afin de répondre aux demandes de ses clients. En effet, il n'y a eu aucune période de fermeture et la demande en granulés de bois pour le chauffage n'a cessé d'augmenter. Afin d'augmenter ses capacités de production et d'optimiser le débit, l'entreprise prévoit, pour agrandir la ligne de séchage, de remplacer le séchoir existant par une machine plus performante permettant de préparer plus de matières premières. Cette opération s'inscrit dans le cadre du régime N°SA 100189 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2023. La société MG GRANULES est une petite entreprise, le taux maximum autorisé par le régime d'espèce pour une petite entreprise est de 20 %, celui-ci est bien respecté puisque l'intervention du FEDER s'élève à 19,25 % soit 101 262,00 € pour une assiette de 526 000,00 € HT. De plus, la Région BFC intervient également via une avance remboursable de 16 000 € pour un ESB de 3 937,88 €, représentant 0,75 % de l'assiette FEDER.</p>					
BG0034224	SEPEAUX	ABIES DECOR	Création d'un atelier d'usinage bois pour développer la conception et fabrication de sujets 3D	191 939,00 €	53 419,00 €
<p>Depuis sa création en mars 2011, en plus de fournir des sapins de Noël (naturels, peints, enduits, floqués), Abies Décor a toujours été en recherche d'innovation ou dans le service apporté à ses clients, ou dans de nouveaux produits qui viendront embellir les décors d'hiver réalisés par ces derniers avec toutes sorte d'articles de décoration. Ainsi, dans le cadre de son développement et pour, notamment faire barrage à la crise subie par la pandémie de la COVID-19. L'entreprise souhaite créer un atelier d'usinage bois (possibilité de travailler également avec du Plexiglas et/ou plastique recyclé) pour développer la conception et fabrication de sujets 3D à destination de ses clients. Cette opération s'inscrit dans le cadre du régime n°SA.103603 relatif aux aides à finalité régionale pour la période 2022-2027 ; la société Abies décor est une petite entreprise le taux maximum autorisé par le régime d'espèce pour une petite entreprise est de 35 %, celui-ci est bien respecté puisque l'intervention du FEDER s'élève à 27,83 % soit 53 419,00 € pour une assiette de 191 939,00 €, l'intervention de la Région s'élève à 2,17 % pour un montant d'AR de 16 000,00 avec un ESB de 4 162,21 €.</p>					
BG0034370	ISLE-SUR-SEREIN	PGF PARTNER	Investissement dans une nouvelle machine d'usinage	170 000,00 €	59 500,00 €
<p>L'entreprise PGF PARTNER a été créée en 1989. De 1989 à 2008, l'entreprise est basée en région parisienne et commercialise des machines de conditionnement qu'elle importe d'Angleterre, de Corée, d'Espagne et d'Italie pour les revendre sur le territoire français aux industries pharmaceutiques et cosmétiques. A partir de 2003, le porteur de projet de l'opération devient le gérant de la société. En 2005, PGF PARTNER quitte ses bureaux de la région parisienne pour aller s'installer en Bourgogne dans un bâtiment de 700 m2. Pour faire face à la concurrence, la stratégie de PGF PARTNER est d'améliorer sa compétitivité. Ainsi, la société souhaite se doter d'un nouveau parc machine très performant (1 fraiseuse à haute vitesse), cela vient compléter un parc machine composé d'un laser de découpe pour l'inox, d'un laser CO2 pour la découpe de certains polymères et de 3 imprimantes 3D. Cet investissement permettra d'une part, de se maintenir sur le marché (résister à la concurrence et ainsi de poursuivre son développement) et d'autre part, de réduire les effets d'une pandémie telle que celle du COVID-19 (en retirant de la sous-traitance, le risque de crise est diminué). Le parc machine ainsi complété PGF PARTNER sera en mesure de proposer un nouveau service de réalisations de pièces suivant plans. Cette opération s'inscrit dans le cadre du régime AFR N°SA.103603 en vigueur pour la période 2022-2027. La société PGF Partner est une petite entreprise, le taux maximum autorisé par le régime d'espèce pour une petite entreprise est de 35 %, celui-ci est bien respecté puisque l'intervention du FEDER s'élève à 35 % soit 59 500,00 € pour une assiette de 170 000,00 € HT.</p>					

## OS 10-2 – Santé

N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Coût total éligible	FEDER
BG0033794	DIJON	CENTRE GEORGES FRANCOIS LECLERC	Sur-évaluation 5ème étage	6 511 657,34 €	6 511 657,34 €
<p>Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle liée à la propagation du COVID-19, la Commission européenne a pris un ensemble de mesures pour soutenir et protéger les économies des États membres. Suite aux règlements CRII-CRII+ dans lesquels l'autorité de gestion a soutenu l'achat d'équipements destinés à lutter contre la crise COVID-19, celle-ci a décidé de poursuivre son action via le plan de relance européen REACT-EU. L'objectif de cette action est de renforcer et moderniser le système de soin régional en participant notamment au financement d'investissements matériels et en prenant en compte les nouveaux besoins identifiés (réduire le temps de présence à l'hôpital, insuffisance de certains équipements pour traiter certaines pathologies, permettre une meilleure distanciation sociale, etc.). Ainsi, en collaboration avec l'ARS, il a été décidé de soutenir le Centre Georges François Leclerc pour la construction d'un nouvel étage et la création d'un nouveau secteur d'hospitalisation de 21 lits en chambres individuelles, dans le but de renforcer son offre de soin. L'enjeu de cette opération est d'améliorer la prise en charge des patients et de limiter les risques de propagation des virus. Cette construction permettra d'accroître la qualité de prise en charge des patients. Compte tenu de ces éléments, il est proposé une aide FEDER de 6 511 657,34 € représentant un taux de 100 % d'une assiette s'élevant à 6 511 657,34 € HT.</p>					
BG0034504	DIJON	CHU DIJON BOURGOGNE	Acquisition et mise en service d'une IRM 1.5 T	1 235 558,48 €	1 235 558,48 €
<p>Afin de pouvoir faire face à un volume d'activité en très forte croissance, à une saturation des plages de programmation d'examen et à une augmentation du temps d'attente, le CHU Dijon-Bourgogne a pour projet d'acquies une IRM 1.5 T au service des urgences. L'objectif est de pouvoir répondre dans un délai raisonnable et acceptable par tous aux demandes croissantes des examens d'IRM d'urgence. Les temps d'attente ainsi que la qualité de la prise en charge des patients seront améliorés. Ainsi, il est proposé d'attribuer une aide de 1 235 558,48 € représentant 100% d'u coût total de 1 235 558,48 €.</p>					

## B. Dossiers présentés pour refus

Axe	OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	commentaire
10	10.1	BG0034237	FRAGNES	PVLAB	Création volet immobilier d'une nouvelle activité de fabrication industrielle de mobiliers de cuisines professionnelles	S'agissant d'un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant, il est inéligible.

## C. Dossiers présentés pour autre modification

Présentés pour avis					commentaire
N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération		
BG0027628	DIJON	INSTITUT AGRO DIJON	AMIBI3M : Impact de l'alimentation sur le microbiote intestinal et la fonction barrière : du moléculaire aux maladies métaboliques	Prolongation de l'opération jusqu'au 22/06/2023 (anciennement 30/04/2022)	
BG0023415	CHALON-SUR-SAONE	OPAC SAONE ET LOIRE OFFICE PUBLIC HABITAT	CHALON SUR SAONE - Prés Saint Jean - Bâtiments A F J - Réhabilitation de 441 logements	Modification du plan de financement suite à l'ajout d'un nouveau cofinancier. Montant FEDER inchangé.	

Présentés pour information						commentaire
Axe	OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	
1	1.2	BG0025603	DIJON	INRA Bourgogne Franche-Comté	NatAdGES II - Évitements à plusieurs échelles des émissions par les sols du gaz à effet de serre N2O grâce à l'utilisation d'additifs ou de micro-organismes d'origine naturelle	Rectification de l'information donnée au CRP de juin. L'opération est prolongée jusqu'au 01/12/2022.

1	1.1	BG0022832	DIJON	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	METABOLOM : Etude du métabolome des boissons fermentées par approches analytiques et de bioinformatique pour la maîtrise de la qualité du vin et du Kombucha	Modification de l'article 4 à la convention (date limite de demande de solde)
1	1.1	BG0025005	DIJON	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	BIOVI : Réduction des intrants chimiques de la vigne au vin par le biocontrôle et la bioprotection	Modification de l'article 4 à la convention
1	1.1	BG0025913	DIJON	COMUE UBFC	GLOBAL-Impact: impact de la composition des fractions protéiques isolées de pois sur leurs propriétés fonctionnelles	Modification de l'article 4 à la convention
1	1.1	BG0025353	DIJON	COMUE UBFC	Caractérisation à l'échelle NANoscopique des maladies NEUROdégénératives et solutions thérapeutiques issues des nanosciences : applications en MEDecine	Modification de l'article 4 à la convention
1	1.1	BG0026029	CÔTE-D'OR	CHU DIJON BOURGOGNE	S-LAM : Disparités de prise en charge des patients atteints de LAM en population générale : quelles en sont les déterminants et l'impact sur le pronostic des patients en France ?	Modification de l'article 4 à la convention
1	1.1	BG0024501	DIJON	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	Méthodes mathématiques pour les systèmes physiques : Intégrabilité, Scattering et Applications	Modification de l'article 4 à la convention
1	1.3	BG0023070	BOURGOGNE	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT INTERDEPARTEMENTALE	Accompagnement à la création d'entreprises FEDER AP01 O.S 1.3	Modification de l'article 4 à la convention
1	1.3	BG0023038	YONNE	BGE NIEVRE YONNE	Entrepreneurs de demain, 2019	Modification de l'article 4 à la convention
3	3.2	BG0022665	MONTBARD	ORVITIS	MONTBARD RUE ELSA TRIOLET ET RUE ALLENDE RENOVATION 56 LOGEMENTS	Modification de l'article 4 à la convention
1	1.1	BG0032616	DIJON	COMMUNAUTE D'UNIVERSITES ET ETABLISSEMENTS UNIVERSITE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE	LipSTIC 2021	Prorogation de l'opération jusqu'au 30/07/2023 (anciennement 30/05/23) et de l'éligibilité des dépenses jusqu'au 30/08/2023
10	10.2	BG0032450	DIJON	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE DIJON	Construction Bâtiment Bocage Central Nord Est Phase 1	Prorogation de l'opération jusqu'au 30/04/2023 et de l'éligibilité des dépenses jusqu'au 30/08/2023
10	10.2	BG0031848	DIJON	CHU DIJON BOURGOGNE	Création de deux salles multimodales	Prorogation de l'opération jusqu'au 31/03/2023 (anciennement 31/10/22) et de l'éligibilité des dépenses jusqu'au 30/06/2023
5	5.1	BG0020271	MÂCON	MACON HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MACONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERATION	Restructuration de 24 logements - Val de Bioux	Prorogation de l'opération jusqu'au 31/10/2022
4	4.1	BG0030202	MONTCEAU LES MINES	SM du bassin versant de la Bourbince	Effacement de 3 obstacles à l'écoulement	prolongation de l'opération jusqu'au 31/03/2022 et éligibilité des dépenses jusqu'au 31/07/2022
4	4.1	BG0030413	SAINT-BRIS-LE-VINEUX	SCEA La ferme d'Ulteria	Implantation de haies fourragère	abandon du projet
4	4.1	BG0029405	NIEVRE	SYNDICAT MIXTE DU PARC REGIONAL DU MORVAN	Gestion de la RNR des Tourbières du Morvan en 2019	abandon du projet
5	5.4	BG0027616	MONTCEAU-LES-MINES	EPCI	Aménagement de la plateforme Mecateam, dédiée à l'accueil de projets industriels mutualisés	rejet. L'opération risque d'être considérée comme une "infrastructure réservée" empêchant la mobilisation du FEDER dans le cadre du régime d'aide d'État n° SA 40206 – Aides à l'investissement en faveur des infrastructures locales. De plus le projet n'a fait l'objet d'un avis favorable en comité de sélection de la CUCM, l'organisme intermédiaire de l'axe 5.
5	5.1	BG0031206	DIJON	ORVITIS - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COTE D'OR	DIJON 28 rue de la Colombière Eco-rénovation 30 logements	prolongation de l'opération jusqu'au 29/03/2022 et éligibilité des dépenses jusqu'au 29/03/2023

6	6.2	BG0022553	CHALON-SUR-SAÔNE	GIP FTLV DE BOURGOGNE	Lycée Nouvelle Chance 2018/2019	Régularisation de l'abandon de l'opération actée par le mail du porteur de 18/06/2022
5	5.1	BG0023263	DIJON	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	Opération de réhabilitation et de rénovation énergétique de 234 logements répartis sur six bâtiments à Talant	Modification de l'article 4 à la convention (date limite de demande de solde)
5	5.1	BG0023082	MÂCON	Ville de Mâcon	Travaux de rénovation du théâtre de Mâcon	Rejet de l'opération non éligible car non située en quartier politique de la ville, qui est un critère d'éligibilité à l'OS 5.1. Passage en CRP pour information car déjà refusé en comité de sélection de Mâconnais Beaujolais Agglomération le 21/10/2019.

## 2. Présentation des dossiers FEADER Bourgogne

### A. Programmation initiale FEADER

108 dossiers ont été présentés pour avis au comité de programmation pour un montant total de FEADER de 10 464 974,58 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Avis sur la programmation
19.1.1 - Soutien préparatoire LEADER	6	73 614,84 €	92 018,56 €	Favorable
19.3.1 - Préparation et mise en oeuvre d'activités de coopération	1	2 224,84 €	6 650,00 €	Favorable
20.0.0R - Assistance technique forfaitaire	1	1 644 879,00 €	1 644 879,00 €	Favorable
4.2.1R - Investissements dans les IAA - Relance EURI	5	4 825 026,66 €	4 825 026,66 €	Favorable
4.2.2R - Investissements dans la transformation et commercialisation dans les exploitations agricoles - Relance EURI	70	3 346 162,59 €	3 346 162,59 €	Favorable
6.1.1 - Dotation jeunes agriculteurs - DJA	12	335 022,00 €	418 777,50 €	Favorable
7.6.1 - Animation Natura 2000	7	197 048,66 €	371 789,94 €	Favorable
7.6.2 - Contrats Natura 2000	6	40 995,99 €	77 350,97 €	Favorable
<b>TOTAL Programmation</b>	<b>108</b>	<b>10 464 974,58 €</b>	<b>10 782 655,22 €</b>	

### B. Reprogrammation FEADER

4 dossiers ont été présentés pour reprogrammation suite à la modification de leur plan de financement pour un montant total de FEADER de 15 361,55 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Avis sur la reprogrammation
16.2.1 - Projets pilotes pour le développement de nouveaux produits, pratiques, procédés et techniques	1	4 056,20 €	5 070,25 €	Favorable
4.1.1R - Gestion des effluents - Relance EURI	1	10 555,35 €	10 555,35 €	Favorable
4.1.2R - Investissements dans les équipements productifs dans les exploitations agricoles (PVE, AB, CUMA) - Relance EURI	2	750,00 €	750,00 €	Favorable
<b>TOTAL Reprogrammé</b>	<b>4</b>	<b>15 361,55 €</b>	<b>16 375,60 €</b>	

### C. Dossiers présentés pour information

42 dossiers ont été présentés pour déprogrammation suite à la modification du plan de financement, leur solde ou à l'abandon des projets pour un montant total de FEADER de 379 469,52 €.

Type d'opération	Nb dossiers	FEADER	Subvention totale	Passage
1.1.1 - Formation professionnelle et acquisition de compétences en agriculture et foresterie	3	-153 913,00 €	-290 401,88 €	pour information
16.7.5 - Soutien aux actions de coopération et de promotion, d'ingénierie et de formation touristique	1	-766,59 €	-1 446,40 €	pour information
4.1.1 - Modernisation classique	3	-53 331,27 €	-100 625,06 €	pour information
4.1.1R - Gestion des effluents - Relance EURI	1	-20 472,16 €	-20 472,16 €	pour information
4.1.1R - Maîtrise de la performance énergétique - Relance EURI	1	-5 632,93 €	-5 632,93 €	pour information
4.1.2R - Investissements dans les équipements productifs dans les exploitations agricoles (PVE, AB, CUMA) - Relance	1	-3,00 €	-3,00 €	pour information

EURI				
4.3.2 - Investissements dans les dessertes forestières et voies stratégiques d'accès aux massifs forestiers	15	-20 923,21 €	-39 477,76 €	pour information
4.3.2b - Investissements dans les voies stratégiques d'accès aux massifs forestiers	3	-46 672,79 €	-65 073,65 €	pour information
6.1.1 - Dotation jeunes agriculteurs - DJA	8	-40 514,00 €	-50 642,50 €	pour information
7.6.1 - Animation Natura 2000	5	-36 731,62 €	-69 304,94 €	pour information
8.6.1 - Transformation de peuplements inadaptés	1	-508,95 €	-960,29 €	pour information
<b>TOTAL Déprogrammé</b>	<b>42</b>	<b>-379 469,52 €</b>	<b>-644 040,57 €</b>	

## D. Synthèse FEADER Bourgogne

112 dossiers pour avis (108 programmations initiales et 4 reprogrammations) + 42 pour information (déprogrammations). Le montant FEADER programmé à ce CRP s'élève à 10 100 866,61 €.

### 3. Contributions des membres du CRP

Aucune contribution n'a été transmise à l'autorité de gestion autre que des avis favorables.

**Vu le règlement intérieur du CRP, les dossiers sont réputés recevoir un avis favorable selon les orientations indiquées ci-dessus.**

### 4. Global sur la période 2014-2020

**Pour le PO FEDER-FSE Bourgogne**, un total cumulé de 295 637 733 € de FESI aura été mobilisé depuis le début de la programmation 2014-2020, soit 108,09% du FESI maqueté initialement, 88,12% de l'enveloppe REACT et 104,06% de l'enveloppe consolidée, représentant 1 421 opérations d'un coût total éligible près de 886 M €.

Avancement par axe du PO : Axe 1 (recherche, PME) : 102,19 % ; Axe 2 (numérique) : 99,21% ; Axe 3 (transition énergétique) : 103,21 % ; Axe 4 (biodiversité) : 108,20% ; Axe 5 (urbain) : 109,70% ; Axe 6 (FSE) : 122,98% ; Axe 9 (IEJ) : 171,58% ; Axe 10 (REACT EU FEDER) : 84,56% ; Axe 11 (REACT EU FSE) : 129,61% ; Axe 12 (AT REACT EU FEDER) : 76% ; Axe 13 (AT REACT EU FSE) : 60%

**FEADER Bourgogne** : En tenant compte des opérations proposées aux membres du CRP, le niveau d'avancement global du programme s'élève à 84,07 % (+ 1,24 points depuis le dernier CRP) soit 686 857 620 € de FEADER ; dont la répartition est la suivante :

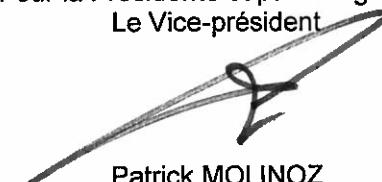
- Avancement maquette socle : 660 968 208 € soit 85,19 % de la maquette (+0,04 points) ;
- Avancement maquette relance EURI : 25 889 412 € soit 62,96 % de la maquette (+23,83 points).

## CALENDRIER 2022

Numéro	Date	Format
77	20 octobre	en physique/visio - commun BFC
78	18 au 25 novembre	consultation écrite feder-fse
78bis	1 au 2 décembre	consultation écrite feader (spécifique PCAE et DJA)
79	9 au 16 décembre	consultation écrite

Dijon, le 23 septembre 2022

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Vice-président



Patrick MOLINOZ

Annexe : liste des accusés de lecture de l'email de consultation





**PO FEDER Bourgogne 2014-2020**  
**Comité régional de programmation**  
**CONSULTATION ÉCRITE du 16 au 23 septembre 2022**  
**Synthèse - Première Programmation**

**RÉGION  
 BOURGOGNE  
 FRANCHE  
 COMTE**

Axe	Intitulé	OS	Intitulé	Coût total éligible	FEDER/FSE	Taux de FEDER/FSE	Nombre de dossiers	Commentaires
1	POUR UNE CROISSANCE INTELLIGENTE	1.1	Renforcer la recherche publique en cohérence avec la RIS3					
		1.2	Accroître la valorisation des résultats de la recherche publique et stimuler la recherche partenariale, en cohérence avec la RIS3					
		1.3	Renforcer la création/reprise d'entreprises et les dynamiques entrepreneuriales					
		1.4	Améliorer la compétitivité des PME					
2	POUR UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE	2.1	Assurer la couverture en THD à 50% des Bourgignons d'ici 2020					
		2.2	Mettre la numérisation au service des citoyens et du territoire					
3	VERS UNE SOCIÉTÉ À FAIBLE TENEUR EN CARBONE	3.1	Augmenter la part des énergies renouvelables dans la production d'énergie régionale					
		3.2	Réduire la consommation énergétique des bâtiments					
		3.3	Augmenter la part de la population utilisant les transports en commun, les modes doux ou alternatifs à la voiture individuelle thermique					
4	POUR UNE BIODIVERSITÉ DURABLE	4.1	Préserver et restaurer la trame verte et bleue					
5	POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE	5.1	Réduire la consommation énergétique des bâtiments					
		5.2	Réduire la part modale des véhicules thermiques dans les transports de marchandises					
		5.3	Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes					
		5.4	Assurer la conversion des friches industrielles, militaires et hospitalières et l'implantation de nouvelles activités économiques					
6	POUR LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	6.1	Augmenter le taux de qualification des jeunes par l'apprentissage pour faciliter l'insertion professionnelle					
		6.2	Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi bourguignons					
		6.3	Mettre à disposition des citoyens un dispositif régional d'orientation de qualité					
7	ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER	7.1	Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du PO					
8	ASSISTANCE TECHNIQUE FSE	8.1	Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation du PO					
		9.1	Accompagner les jeunes sans emploi qui ne suivent ni études, ni formation vers des parcours d'insertion professionnelle					
9	POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES PAR LA FORMATION ET LA QUALIFICATION	10.1	Accompagner la reprise de l'économie	5 503 530,38 €	1 347 749,00 €	24,49%	10	
		10.2	Renforcer le système de santé régional	7 747 215,82 €	7 747 215,82 €	100,00%	2	
10	RELANCER LE TERRITOIRE REGIONAL SUITE A LA CRISE DE COVID-19 EN SOUTENANT L'ECONOMIE ET LE SYSTÈME DE SANTÉ	10.3	Accompagner la transition numérique					
11	RELANCER LE TERRITOIRE REGIONAL SUITE A LA CRISE DE COVID-19 EN SOUTENANT LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI	11.1	Accompagner la formation professionnelle des demandeurs d'emploi					
		12.1	Assistance technique FEDER REACT-EU					
12	ASSISTANCE TECHNIQUE FEDER REACT-EU	13.1	Assistance technique FSE REACT-EU					
13	ASSISTANCE TECHNIQUE FSE REACT-EU			<b>13 250 746,20 €</b>	<b>9 094 964,82 €</b>	<b>68,64%</b>	<b>12</b>	

Par la Présidente et par délégation,  
 Le Vice-président

Patrick MOLINEZ

Axe :		OS 10.1									
10 - relancer le territoire régional suite à la crise de COVID-19 en soutenant l'économie et le système de santé		Coût total éligible	FEDER	Taux de FEDER	Autofinancement	Région	Etat	Département	Autre	Commentaires	
10	10.1	259 300,00 €	51 860,00 €	20,00%	207 440,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 € n°SA103603	
10	10.1	230 161,38 €	70 555,00 €	30,66%	149 605,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	n°SA103603	
10	10.1	670 000,00 €	102 445,00 €	15,29%	536 000,62 €	31 554,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	n°SA100189	
10	10.1	539 821,00 €	192 445,00 €	30,08%	415 883,86 €	31 494,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	n°SA103603	
10	10.1	529 000,00 €	158 700,00 €	30,00%	370 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	n°SA103603	
10	10.1	357 051,00 €	75 000,00 €	21,01%	278 182,74 €	3 868,26 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	n°SA103603	
10	10.1	1 930 258,00 €	482 564,00 €	25,00%	1 447 694,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	n°SA103603	
10	10.1	526 000,00 €	101 262,00 €	19,25%	420 800,12 €	3 937,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	n°SA100189	
10	10.1	191 939,00 €	53 419,00 €	27,83%	134 357,79 €	4 162,21 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	n°SA103603	
10	10.1	170 000,00 €	59 500,00 €	35,00%	110 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	n°SA103603	
Nombre de dossiers :		10	<b>5 503 530,38 €</b>		<b>1 347 749,00 €</b>						

Axe :		OS 10.2									
10 - relancer le territoire régional suite à la crise de COVID-19 en soutenant l'économie et le système de santé		Coût total éligible	FEDER	Taux de FEDER	Autofinancement	Région	Etat	Département	Autre	Commentaires	
10	10.2	6 511 657,34 €	6 511 657,34 €	100,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
10	10.2	1 235 558,48 €	1 235 558,48 €	100,00%	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Nombre de dossiers :		2	<b>7 747 215,82 €</b>		<b>7 747 215,82 €</b>						

Pour la Présidence par délégation,  
 Le Vice-président  
  
 Patrick MOLINOZ



**PO FEDER/FSE Bourgogne 2014-2020**  
**Comité régional de programmation**

**CONSULTATION ÉCRITE du 16 au 23 septembre 2022**

Liste des opérations présentées avec avis défavorable pour avis consultatif préalable

**REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

Dossiers présentés avec avis défavorable pour refus du CRP						
Axe	OS	N° Synergie	Localisation	Maître d'ouvrage	Intitulié de l'opération	commentaire
10	10.1	BG0034237	FRAGNES	PVLAB	Création volet immobilier d'une nouvelle activité de fabrication industrielle de mobiliers de cuisines professionnelles	S'agissant d'un projet de réhabilitation d'un bâtiment existant, il est inéligible.

nombre de dossiers : 1

Pour la Présidente et par délégation,  
Le Vice-président

Patrick MOLINOZ



**PO FEDER/FSE Bourgogne 2014-2020**  
**Comité régional de programmation**  
**CONSULTATION ÉCRITE du 16 au 23 septembre 2022**  
 Liste des opérations présentées pour modifications  
 sans incidence sur les coûts totaux et montants de FEDER/FSE

REGION  
 BOURGOGNE  
 FRANCHE  
 COMTE

Axe OS		N° Synergie		Localisation		Présentés pour information		Intitulé de l'opération		commentaire	
1	1.2	BG0025603		DIJON	Maire de l'ouvrage	renforcement des capacités des élus locaux	Renforcement de l'information donnée au CRP de juin. L'opération est prolongée jusqu'au 01/12/2022.				
1	1.1	BG0022832		DIJON	INRA Bourgogne Franche-Comté	micro-projet de soutien aux agriculteurs des zones rurales proches	Modification de l'article 4 à la convention.				
1	1.1	BG0025605		DIJON	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	appui à la recherche scientifique	Modification de l'article 4 à la convention				
1	1.1	BG0025613		DIJON	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	appui à la recherche scientifique	Modification de l'article 4 à la convention				
1	1.1	BG0025653		DIJON	COMUE UBFC	appui à la recherche scientifique	Modification de l'article 4 à la convention				
1	1.1	BG0026029		CÔTE-D'OR	COMUE UBFC	appui à la recherche scientifique	Modification de l'article 4 à la convention				
1	1.1	BG0024601		DIJON	CHU DIJON BOURGOGNE	appui à la recherche scientifique	Modification de l'article 4 à la convention				
1	1.3	BG0023070		BOURGOGNE	UNIVERSITE DE BOURGOGNE	appui à la recherche scientifique	Modification de l'article 4 à la convention				
1	1.3	BG0023038		YONNE	METIERS ET DE	Accompagnement à la création d'entreprises FEDER APD1, O.S. 1.3	Modification de l'article 4 à la convention				
3	3.2	BG0022665		MONTBARD	BGE NIEVRE YONNE	Entrepreneurs de demain, 2019	Modification de l'article 4 à la convention				
1	1.1	BG0032816		DIJON	ORVITIS	RUE ALLENDE RENOVATION 56	Modification de l'article 4 à la convention				
10	10.2	BG0032460		DIJON	COMUNIVERSITE D'UNIVERSITES ET	Construction Bâtiment Escage Central Nord Est Phase 1	Prolongation de l'opération jusqu'au 30/07/2023 (anciennement 30/05/23) et de l'éligibilité des dépenses jusqu'au 30/09/2023				
10	10.2	BG0031848		DIJON	HOSPITALIER	Création de deux salles multimédias	Prolongation de l'opération jusqu'au 31/03/2023 (anciennement 31/11/07/22) et de l'éligibilité des dépenses jusqu'au 30/09/2023				
5	5.1	BG0020271		MÂCON	OFFICE PUBLIC DE	Restructuration de 24 logements - Vall de Bloux	Prolongation de l'opération jusqu'au 31/10/2022				
4	4.1	BG0030202		MONTCEAU LES MINES	SM du bassin versant de la Bourcinne	Effacement de 3 obstacles à l'écoulement	prolongation de l'opération jusqu'au 31/03/2022 et éligibilité des dépenses jusqu'au 31/07/2022				
4	4.1	BG0030413		SANT-SRIS-LE-VINEUX	SCEA La ferme d'Ulleia	Implantation de haies fourragères	abandon du projet				
4	4.1	BG0023405		NIEVRE	STRUCTURE MOBILE DU PARC	Gestion de la RNR des Tourbières du Morvan en 2019	abandon du projet				
5	5.4	BG0027616		MONTDEU-LES-MINES	EPCI	Aménagement de la plate-forme Mecateam, dédiée à l'accueil de projets industriels mutualisés	rejet. L'opération risque d'être considérée comme une "infrastructure réservée" empêchant la mobilisation du FEDER dans le cadre du régime d'aide d'Etat (n° SA 40206 - Aides à l'investissement en faveur des infrastructures locales. De plus le projet n°2 fait l'objet d'un avis favorable en comité de sélection de la CUCM, l'organisme intermédiaire de l'axe 5.				
5	5.1	BG0031206		DIJON	ORVITIS - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COTE D'OR	DIJON 218 rue de la Colombe Eco-rénovation 30 logements	prolongation de l'opération jusqu'au 29/03/2022 et éligibilité des dépenses jusqu'au 29/03/2023				
6	6.2	BG0022653		CHALON-SUR-SAONE	GIF FTLY DE BOURGOGNE	Lycée Nouvelle Chaucé 2018/2019	Régularisation de l'abandon de l'opération scée par le mail du porteur de 19/09/2022				
5	5.1	BG0023263		DIJON	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	Opération de réhabilitation et de rénovation énergétique de 234 logements répartis sur six bâtiments à Talant	Modification de l'article 4 à la convention (date limite de demande de sube)				
5	5.1	BG0023082		MÂCON	Ville de Mâcon	Travaux de rénovation du théâtre de Mâcon	Rejet de l'opération non éligible car non située en quartier politique de la ville, qui est un critère d'éligibilité à l'OS 5.1. Passage en CRP pour information car déjà refusé en comité de sélection de Mâconnais Beaujois Agglomération le 21/10/2019.				

Nombre de dossiers : 22

Axe OS		N° Synergie		Localisation		Présentés pour avis		Intitulé de l'opération		commentaire	
1	1.1	BG0027628		DIJON	Mairie d'ouvrage	AMERISAM - Impact de l'aménagement sur la microbiote intestinal et la fonction barrière - du moléculaire aux métaboliques					
5	5.1	BG0023415		CHALON-SUR-SAONE	OPAC SAONE ET LOIRE OFFICE PUBLIC HABITAT	CHALON SUR SAONE - Fris Saint Jean - Bâtiments A F J - Réhabilitation de 441 logements					

Nombre de dossiers : 2

2022  
 La Présidente et porte-parole  
 La Vice-présidente

Parick MOLINOZ